

CORRIGES

- **VERSION**

L'idée reçue selon laquelle une grande entreprise n'est responsable que devant ses actionnaires domine le capitalisme américain depuis les années 1980. Mais s'il faut en croire certains des P.D.G. les plus puissants des États-Unis, ils ont fini par s'en lasser.

Lundi dernier, Business Roundtable, l'un des principaux groupes de pression agissant pour le compte des entreprises, a déclaré que celles-ci sont responsables envers toutes leurs « parties prenantes » quelles qu'elles soient, y compris leurs salariés, leurs fournisseurs, ainsi que les collectivités locales.

Cette déclaration, approuvée par presque 200 directeurs généraux de grandes sociétés, est saluée comme un acte de rébellion significatif contre la vieille orthodoxie du capitalisme d'actionariat, comme un rejet de la notion selon laquelle le rôle de l'entreprise consiste à maximiser les bénéfices à tout prix.

Une pointe de scepticisme ne serait pas impardonnable. Après tout, ces sociétés restent essentiellement motivées par une volonté d'engranger des bénéfices. Mais il existe un moyen facile permettant aux P.D.G. d'entreprise de montrer qu'ils veulent sincèrement se libérer du joug de Wall Street : si les directeurs sont convaincus que les investisseurs devraient avoir moins de poids dans la manière dont sont gérées les sociétés aujourd'hui, qu'ils soutiennent alors des lois qui éliminent une partie de cette influence.

Or, on pourrait être tenté de penser qu'en publiant un communiqué de relations publiques rassurant qui explique que les grandes entreprises ne sont pas de simples machines à rentabilité insensibles, les P.D.G. d'Amérique essaient de présenter le capitalisme américain sous un jour favorable et de faire reculer les exigences de réformes plus fondamentales qui risqueraient de bel et bien donner aux salariés voix au chapitre dans la prise de décisions au sein de l'entreprise.

- **VARIANTES**

Dans le cadre de la correction de la version, les examinateurs ont accepté un certain nombre de variantes. Celles-ci sont énumérées ci-après :

Ligne 1 : *L'idée / La notion*

Ligne 2 : *ce serait de l'histoire ancienne ; ils en ont assez*

Ligne 4 : *Lundi ; l'un des plus importants / plus puissants groupes de pression*

Ligne 6 : *La déclaration*

Ligne 7 : *le but / l'objectif ; de toute entreprise*

Ligne 8 : *optimiser les bénéfices ; coûte que coûte*

Ligne 9 : *Il est permis d'en douter / On pourrait pardonner à certains un léger scepticisme ; animées par la quête du profit / mues par le désir de réaliser des gains*

Ligne 10 : *... peuvent montrer la sincérité de leur intention de se libérer de Wall Street / s'émanciper du carcan de Wall Street / peuvent montrer leur sincérité lorsqu'ils parlent de se libérer ... ; la mainmise de Wall Street*

Ligne 12 : *les lois ; qui enlèvent / suppriment*

Ligne 14 : *insensibles machines à profit / machines à profit sans âme / machines à profit inhumaines ; redorer le blason / redorer l'image ; donner un visage humain au ... ; présenter le capitalisme américain sous un jour favorable*

Ligne 15 : *des réformes plus radicales*

- **THÈME**

Every Sunday morning, Mary Kate pops into the same store in downtown Washington, a pink and cream store with the usual clothes racks where dozens of dresses, blouses and trousers are hung. The only things missing are the price tags – and for good reason: nothing is for sale here. Mary Kate, a pretty, 32-year-old, green-eyed blonde, subscribes to Rent the Runway. For a monthly fee of \$159 dollars, she can borrow four garments at a time, either in the store or via the website, and keep them for as long as she likes. When she has grown tired of them, she drops them off at the shop or posts them back in a prepaid bag, without having to clean them, and immediately orders new ones. The young woman, who works in the marketing department of the Hilton hotel chain, loves it.

"I was forever buying loads of clothes. They would be piling up in my closet and I was spending a fortune on dry-cleaning. This way, I'm saving money and renewing my wardrobe all the time. And then, every week, it's so exciting to find out what's inside the blue bag I get. It's like a drug. I'm totally hooked."

- **VARIANTES**

Dans le cadre de la correction du thème, les examinateurs ont accepté un certain nombre de variantes. Celles-ci sont énumérées ci-après :

Ligne 1: *goes to / visits / pays a visit to; shop; in the centre of Washington*

Ligne 2: *decorated in pink and cream / with a pink and cream décor; equipped with / fitted out with / complete with; hung up*

Ligne 3 : *And that is not surprising / that is no surprise / that comes as no surprise; nothing is on sale; a pretty, 32-year-old blonde with green eyes / a pretty, 32-year-old, green-eyed girl with fair hair / a 32-year-old, green-eyed, fair-haired girl / a green-eyed, fair-haired, 32-year-old girl*

Ligne 4 : *In return for ; a 159-dollar monthly fee; she may borrow*

Ligne 5 : *four articles of clothing / four pieces of clothing / four items of clothing; and keep them as long as she likes / as long as she wishes (to)*

Ligne 6 : *When she has seen enough of them; mails them back / sends them back by mail / sends them back by post*

Ligne 7 : *straight away / right away / straight off / right off; who is employed in*

Ligne 9 : *constantly / always; tons of clothes*

Ligne 10 : *at the cleaner's / at the dry cleaner's; I save money; I renew*

Ligne 11 : *discover the contents; the blue bag they deliver to me; addicted*



- **VERSION**

Le texte proposé à la traduction cette année a été publié le 21 août 2019 sur le site de *Slate*, magazine en ligne américain lancé en 1996. Il publie des analyses, enquêtes et commentaires sur l'actualité dans les domaines de la société, de l'économie, de la politique, de la technologie et des sciences.

Le texte de la version n'était pas particulièrement difficile : il traitait d'une actualité que les candidats ne pouvaient pas méconnaître. Sans nécessiter des connaissances spécifiques, le texte était sans doute plus facile à comprendre si les candidats avaient lu la presse anglophone assidûment et eu connaissance des déclarations de l'organisme Business Roundtable, lobby conservateur des dirigeants des grandes entreprises américaines créé en 1972 par John Harper pour faire pression sur les politiques publiques du Gouvernement fédéral des États-Unis. Ces déclarations ont eu un large écho dans les médias surtout au cours du premier trimestre de l'année 2020.

Tout en étant comprise dans sa globalité, la version a souvent été mal restituée dans le détail, et pour un nombre élevé de copies, formulée dans un français bancal et approximatif où les règles d'accord et de grammaire, la syntaxe et le vocabulaire ne semblaient pas totalement maîtrisés.

Dans son ensemble, la version a donné aux candidats l'occasion de démontrer leurs capacités d'analyse et leur capacité à prendre de la distance et d'effectuer un véritable travail de traduction. Des passages exigeants de ce point de vue ont départagé les candidats, y compris les très bons. Les examinateurs signalent en particulier le dernier paragraphe où l'analyse erronée de « *that* » a entraîné une incapacité à retrouver la phrase de base.

Pourtant, il y a eu des erreurs de compréhension du texte de départ et des contresens liés à la méconnaissance de certains mots. Il en allait de même des formes passives et des modalités. On s'étonnera cependant que des élèves de Classe préparatoire aux Grandes Écoles de commerce ne connaissent pas des mots faisant partie de ce qui peut être qualifié de lexique de base, en rapport étroit avec le secteur dans lequel ils souhaitent travailler. On citera entre autres *CEO, shareholder, worker, businesses, PR* ou encore *executives* (souvent traduit par *gouvernements*). Le vocabulaire moins courant a souvent posé problème : *stakeholders, endorsed, rebuke, throwing off the yoke, a feel good PR statement, cold-blooded, put a warm face on U.S. capitalism, beat back* et *corporate*. *Responsibility to* et *responsible to* ont souvent été confondus avec *responsibility for* et *responsible for*. Et quoi dire des candidats qui n'ont pas su traduire *Monday* correctement ou qui ont confondu *forgive* avec *forget* ?

Comme il a été signalé dans le rapport des années précédentes, il appartient aux candidats de respecter scrupuleusement les conventions de la traduction et les règles spécifiques de la langue française. De ce fait, les dates et les chiffres doivent être rendus tels quels ; dans le cas présent, on écrira *les années 1980 et 200* et ne les exprimera pas en toutes lettres.

Alors que la plupart des traductions sont restées plutôt fidèles au texte d'origine, certains candidats, sans doute pour compenser des lacunes lexicales ou grammaticales, ont pris de grandes libertés. La

règle de base veut que l'on ne s'éloigne pas du texte sans raison et que l'on ne traduise autre chose que ce qui est écrit par le journaliste.

Il est important que les candidats futurs gardent bien à l'esprit que le fait de bien comprendre le texte ne permet pas nécessairement d'aboutir à des traductions 'heureuses' dans la langue-cible. Pour que le texte soit correct du point de vue stylistique en français, il convient souvent d'avoir recours à divers procédés de base de la traductologie : la transposition, la recatégorisation, la modulation, l'étoffement, l'équivalence, le chassé-croisé, ... Les candidats futurs auraient tout intérêt à retenir ces catégories et pour chacune noter deux ou trois exemples à titre d'illustration.

- **THÈME**

Le texte proposé à la traduction est extrait d'un article signé Hélène Vissière et publié dans *Le Point* en date du 15 août 2019. Il se divise en deux parties bien distinctes, une première narrative, descriptive, et une deuxième avec un changement de registre qui véhicule les propos de Mary Kate, la jeune Américaine au centre de la narration. De nombreux candidats ont d'ailleurs qualifié le thème de « sympathique ».

Objectivement facile, le texte à traduire ne présentait pas de difficultés particulières, mais dans son ensemble, le thème a été tout aussi discriminant que la version en ce qu'il comportait plusieurs temps et nécessitait une maîtrise solide à la fois de la grammaire anglaise et de la grammaire française, certaines erreurs montrant de la part des candidats une méconnaissance des valeurs de l'imparfait, par exemple, ou tout au moins une véritable confusion entre ses différentes valeurs.

La charge lexicale n'est pas excessivement lourde et pourtant, les examinateurs ont été frappés par les lacunes lexicales chez plus d'un candidat. On citerait, entre autres : *dimanches, rose et crème, chemisiers, pantalons, abonnée, emprunter, dépose, renvoie, penderie, nettoyage, économies, garde-robe* – soit autant de mots qui font partie du quotidien.

En effet, la mise en anglais a été très souvent révélatrice d'un manque de contact avec la langue anglaise. Au-delà des problèmes de vocabulaire, les examinateurs ont constaté que de nombreux candidats ne savaient pas respecter les règles de syntaxe les plus élémentaires (Sujet + Verbe + Complément d'Objet Direct / COD), et mélangeaient allègrement les temps et les aspects des groupes verbaux. L'ordre des mots a également posé problème : *Une jolie blonde aux yeux verts de 32 ans* (Lignes 3 & 4) a eu un effet fatal sur la quasi-totalité des candidats et très peu s'en sont tirés indemnes, tout comme le *service marketing de la chaîne hôtelière Hilton* (Lignes 7 & 8).

Outre ces difficultés lexicales ou syntaxiques, écueils sur lesquels certains ont échoué et que d'autres ont su éviter, pour ce qui est du groupe nominal, ce sont les quantifieurs qui ont posé problème. On écrira donc *dozens of dresses* et non pas **dozens dresses*, (au passage, on évitera *tens of dresses*) *four garments / four articles of clothing / four pieces of clothing / four items of clothing* et non pas **four clothes* – encore moins *four cloths* (= quatre bouts de tissu !). À déplorer également, la présence des erreurs de grammaire fondamentale concernant, par exemple, l'invariabilité de l'adjectif en anglais, la

conjugaison de verbes irréguliers courants, tels *hang*, *see* ou encore *pay*, l'oubli du 's' à la troisième personne du singulier au présent simple ou encore la présence d'un 's' final associé à un modal, **she cans borrow*, **she cans keep them*.

Mais de nouveau, c'est le traitement de l'aspect du groupe verbal qui s'est révélé être la grande faiblesse de bon nombre de candidats. De ce fait, il ne serait peut-être pas inutile de passer en revue les groupes verbaux qui ont posé problème :

Ligne 1 : *va* : il s'agit d'une action habituelle, à rendre par le présent simple et non pas par le présent continu

Ligne 2 : *sont pendus* : il s'agit d'un état quasi-permanent, à rendre par le présent simple

Ligne 4 : *est abonnée* : il ne s'agit pas d'un passé composé mais d'un présent à valeur quasi-permanente, à rendre par le présent simple

Ligne 6 : *elle les a assez vus* : il s'agit d'un bilan, à rendre par le *present perfect* (*have + participe passé*)

Ligne 9 : *J'achetais* : il s'agit d'une action habituelle au passé, à rendre par le modal *would + infinitif* ou encore *used to + infinitif* pour désigner une rupture entre le passé et le présent ; une note d'auto-critique sera apportée par l'emploi de *was + -ing*

Ligne 9 : *qui s'entassaient* : plusieurs possibilités pour la mise en anglais – le modal *would, were + -ing* ou encore un passé simple. Le modal *used to + infinitif* pourrait également s'envisager dans le cas présent

Ligne 9 : *je dépensais* : à traiter de la même façon que les autres imparfaits

Enfin, comme il a été signalé dans le rapport des années précédentes, il appartient au candidat de respecter scrupuleusement les conventions de la traduction et les règles spécifiques de la langue anglaise. On conservera donc les chiffres : 32 (ligne 4) et 159 (ligne 4) tels quels, de même que *quatre* (ligne 5) sera rendu en toutes lettres dans le texte d'arrivée.

BAREMES

Barèmes

Pour la version, 100pf* = 00/20 et pour le thème, 120 pf* = 00/20

(*pf = points fautes)

- 1pf** faute de lexique, petit faux-sens, mal dit
- 2pf** faux-sens, faute de grammaire
- 3pf** grosse faute de grammaire, contresens
- 4pf** non-sens, charabia, faute grave de français, « franglais »

Les omissions

- Omission d'un mot **2pf**
- Omission d'un segment **Application d'un forfait**
- Omission d'une phrase **Somme des forfaits**

Certaines fautes sont lourdement sanctionnées : en version, par exemple, les passés simples fantaisistes, l'accord des participes passés non respecté, le « franglais », et en thème, les fautes de verbes irréguliers courants, le 's' final omis à la troisième personne du singulier d'un verbe au présent, les adjectifs devenus variables, ...

Les traductions 'heureuses' sont systématiquement bonifiées : de +1pt ou +2pts, voire de +3pts dans un cas vraiment exceptionnel. Ceci permet de creuser l'écart entre les très bonnes copies et les copies médiocres, voire mauvaises.

Il est à noter que la même faute, qu'elle soit lexicale, grammaticale ou orthographique n'est pénalisée qu'une seule fois au sein du même exercice.

Enfin, pour ce qui est de l'orthographe, chaque faute est comptée à hauteur de 1pf par faute, jusqu'à un 'plafond' de 10pf pour l'ensemble de chaque exercice.

- **ESSAI**

D'entrée en jeu, les examinateurs souhaitent de nouveau attirer l'attention des futurs candidats sur la question de la technique de l'essai ainsi que sur leurs attentes quant à la rédaction elle-même et à sa présentation générale.

La rédaction doit être simplement mais soigneusement structurée ; elle comportera obligatoirement une introduction (par définition courte) qui pose une problématique mais qui ne doit en aucun cas annoncer ni le développement ni la conclusion de l'essai. C'est cette même problématique qui va être reprise par la suite, étayée par des exemples probants. Les examinateurs insistent sur le mot '**probants**', car mieux vaut deux ou trois illustrations appropriées qu'un véritable catalogue de faits divers, sans grand rapport avec la question telle qu'elle est posée. Et puis, dernière étape de la rédaction, la conclusion, courte, logique et surtout personnelle.

Les candidats doivent indiquer clairement sur la page de garde de leur copie le sujet d'essai qu'ils ont choisi ; ils sont également invités à indiquer en fin de parcours le nombre exact de mots employés (250 mots avec une marge de tolérance de $\pm 10\%$). En revanche, ils ne sont pas obligés de mettre une barre tous les 10 ou 20 mots mais doivent compter avec précision le nombre de mots utilisés. En cas de non-respect des paramètres, une pénalisation est automatiquement appliquée.

En 2020, comme tous les ans, deux sujets étaient proposés aux candidats au choix, le premier portant sur les élections présidentielles outre-Atlantique, et le deuxième sur les mouvements de protestation.

Le premier sujet, choisi par la minorité des candidats, concernait un sujet d'actualité, à savoir les élections présidentielles de novembre 2020. Dans le cadre de l'essai, les candidats étaient invités à cerner deux questions fondamentales qui vont en toute probabilité être au cœur même des débats lors de la course à la Maison Blanche. Il fallait s'interroger sur ces deux enjeux et justifier son choix.

Le sujet, tel qu'il était posé, permettait de faire appel à des connaissances concrètes sur les problèmes de la société américaine de nos jours. De ce fait, les copies ont traité de l'économie, de l'emploi, des tensions raciales, d'immigration, de fracture sociale, du changement climatique, du système de santé, des inégalités, de l'écart de richesses, de la gestion de la crise sanitaire, de la politique étrangère, ...

Certains candidats se sont contentés de dresser une liste des exemples récents sans faire de lien particulier avec la question telle qu'elle est posée. D'autres candidats se sont totalement fourvoyés, n'ayant pas compris le sens de *issues* qu'ils ont interprété comme signifiant *résultats* ou *finalités* ! Ainsi pensaient-ils qu'on leur demandait leur pronostique alors qu'un peu de réflexion les aurait mis en garde contre une telle interprétation !

Le sujet est très discriminatoire, entre ceux qui ont bien compris les enjeux de la démocratie à l'américaine et ceux qui n'ont pas compris le sujet et ont décidé de répondre à la question posée par une question de leur propre facture, du genre : *Will Donald Trump be re-elected?* Ou encore, *Should President Trump be re-elected?* Il faut impérativement répondre à la question et ne pas la reformuler à sa guise.

Les meilleures copies ont été riches et bien renseignées. Les candidats ont montré des connaissances variées et pertinentes et ont su construire une argumentation convaincante, leurs arguments étant illustrés par des références à des événements précis ou à des déclarations des deux candidats ou des citations de leur opposants. Il y avait matière à proposer une véritable discussion et à utiliser les connaissances acquises en classe ou par le biais de la lecture régulière de la presse américaine ou la consultation de sites internet.

La majorité des candidats ont opté pour le deuxième sujet. Il était sans doute attirant au vu de l'actualité récente (la mort de George Floyd, le mouvement Black Lives Matter), mais c'était également le piège de la question car elle ne pouvait être traitée à l'aune des événements des derniers jours. Malheureusement, de nombreux candidats n'avaient que cet élément comme support à leur argumentation.

Une autre difficulté de la question résidait dans l'adjectif « *radical* », qui a été parfois totalement éludé, parfois mal compris, ce qui a donné lieu à des non-sens, avec des mouvements pacifiques cités comme élément de réponse. Le terme « *radical protest movement* » a souvent été interprété de façon trop restreinte, faisant référence à la violence et à l'extrémisme qui accompagnent les manifestations. Ailleurs, ce sont les « *protest movements* » en général qui ont souvent été traités, voire les manifestations de rue comme celles qui se déroulaient à l'époque outre-Atlantique. De très nombreux candidats n'ayant pas défini le terme « *radical protest movement* » ont fait tout simplement l'apologie de la violence comme étant le seul moyen d'atteindre un but. Outre les difficultés d'argumentation, le sujet a également donné lieu à des conclusions qui manquaient parfois de précision.

La formulation du sujet a conduit la majorité des candidats à proposer un plan binaire (*good / bad*) parce qu'ils n'ont pas su – ou n'ont pas pu – formuler une réelle problématique. Les plans proposés présentaient parfois maladroitement des contradictions qui devenaient illogiques : tel mouvement est nécessaire mais il doit être réprimé !

Les bonnes copies en revanche ont proposé une argumentation richement étayée d'exemples variés, qui pouvaient inclure le mouvement Black Lives Matter, mais pas seulement. Certains candidats sont remontés à l'époque des Black Panthers, d'autres ont évoqué la période des « Troubles » en Irlande du Nord pour démontrer avec subtilité comment l'IRA, mouvement initialement considéré comme extrémiste, voire terroriste, a pu enfin contribuer à un accord de paix, le fameux « Good Friday Agreement » (1998). Certains candidats sont remontés encore plus loin dans le temps pour citer l'exemple des Suffragettes en Grande-Bretagne, mouvement qui revendiquait le droit de vote pour les femmes au Royaume-Uni dès 1903 et qui a eu gain de cause partiellement en 1918, et entièrement en 1928. D'autres encore ont abordé le mode de protestation employé par Extinction Rebellion, par les mouvements anti-nucléaires, ceux de protection des animaux ou encore les mouvements Occupy Wall Street et #MeToo, reflétant ainsi le travail accompli dans les deux années de préparation au concours.

Dans le cadre des deux sujets, un phénomène déjà épinglé a refait surface cette année encore, à savoir le fait que nombre de candidats ont rédigé des paragraphes dans lesquels ils ont enchaîné des expressions toutes faites et des tournures de style creuse, grosses consommatrices de mots. Dans les

pires cas, elles ont été enchaînées dans de longues phrases dénuées d'intérêt et souvent même de sens, en raison de leur accumulation artificielle. Cette habitude est à abandonner. La transmission d'un message pertinent est à ce prix.

Les candidats les plus faibles se sont contentés malheureusement d'affirmer des généralités ou des banalités, sans réellement prouver quoi que ce soit. En revanche, les très bons candidats ont su privilégier le sens. Ils ont étayé leur démonstration d'exemples probants. Les examinateurs ont noté un effort méritoire de présenter dans leur copie une pensée à la fois structurée et nuancée et ne peuvent que féliciter les candidats qui se sont prononcés de façon claire, comme le demandaient les deux sujets, en tranchant et en argumentant leur position.

